

## 47 - Vente par Néolia de 40 logements HLM quartier Palente/Orchamps à Besançon

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

«**M. LE MAIRE** : Ce rapport est retiré puisqu'on avait dit à Néolia qu'on acceptait la vente uniquement s'il y avait 30 % des personnes qui étaient d'accord pour les acheter. Je prends la parole, vous pressez sur votre bouton Monsieur OMOURI et je vous la donnerai. Donc simplement nous avons une règle absolue dans cette assemblée, c'est d'accepter la vente de logements si un certain nombre de remises en état sont faites et s'il y a au moins 30 % des habitants qui sont d'accord. J'ai réécrit à Néolia il y a deux jours, on n'a pas les réponses suffisantes aujourd'hui, je respecte les règles que nous nous étions fixé dans cette assemblée. On va redemander à Néolia qu'ils nous assurent qu'il y a 30 % des gens qui sont d'accord. Si c'est le cas nous donnerons un avis positif, s'il n'y a pas 30 % nous donnerons un avis négatif. On a toujours fait comme ça, il n'y a donc pas de raison de changer.

**M. Michel OMOURI** : Je peux savoir pourquoi vous voulez reporter ce rapport. Tout simplement c'est que M. LIME, lors de la commission, avait dit qu'il s'abstenait sur ce dossier. Aujourd'hui les services ont travaillé sur ce dossier, je m'aperçois que quand un élu de votre majorité n'est pas d'accord avec vous vous avez peur aujourd'hui du débat et vous refusez de présenter...

**M. LE MAIRE** : Monsieur OMOURI aujourd'hui ce rapport est retiré, il n'y a même pas de débat à avoir.

**M. Michel OMOURI** : Quand Néolia fait des travaux...

**M. LE MAIRE** : Le rapport est retiré donc je ne vous laisse pas terminer. Je retire ce rapport, il n'y a pas de débat sur un rapport qui est retiré. Mais oui... j'ai peur de M. LIME... c'est ça !».

Dont acte.